



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

Quelques conseils sur la canicule

COSSONAY À l'heure de la rédaction du présent article, la Municipalité constate une augmentation significative de la température. Elle ne sait pas encore si le Canton aura déclenché le plan canicule. Par mesure de précaution, elle a déjà entrepris d'informer la population par son bulletin d'information officiel et de contacter les personnes âgées de plus de 75 ans, comme le prévoit le protocole indiqué plus bas.

En août 2003, une forte canicule avait entraîné plusieurs milliers de morts en Europe. Depuis cette «sinistre» période, des mesures ont été prises pour sensibiliser les citoyens à cette situation et organiser des actions préventives.

Qu'entend-on par canicule ?

Il s'agit d'une vague de chaleur caractérisée par des températures anormalement élevées, liées à un réchauffement d'un vaste territoire, durant plusieurs jours ou semaines. En Suisse, un avis de canicule est émis par MétéoSuisse lorsque l'on prévoit, pendant trois jours au moins, des températures diurnes supérieures à 33° - 34° C.

La canicule est susceptible d'entraîner des conséquences graves sur la santé (déshydratation, maladies de l'appareil circulatoire et de l'appareil respiratoire, épuisement lié à la chaleur), en particulier chez les personnes vulnérables représentées par la population âgée, les enfants et les malades chroniques. La mortalité en cas de canicule commence à augmenter au début de la vague de chaleur, pour atteindre son «sommet» dans les trois jours après le premier pic de température.



Rôle des administrations

Le Service de la santé publique du canton de Vaud prépare chaque année la veille sanitaire du Plan cantonal canicule qui prévoit l'information à la population, aux autorités communales et aux professionnels de la santé ainsi que l'organisation d'un système de surveillance et d'alerte pendant la période allant du 1er juin au 31 août.

En cas de nécessité, les autorités cantonales avisent les préfectures et ces dernières relaient ensuite aux communes les mesures à prendre. Pendant l'été 2015, le plan canicule a été déclenché à deux reprises et les communes ont joué un rôle important dans le dispositif de prévention.

À Cossonay

«La démarche inclut tout d'abord une information à la population sous forme de tout ménage distribué aux

habitants et aux entreprises de la localité et affiché au pilier public», relève Tania Zito, Secrétaire municipale. Suit une étape d'identification des personnes potentiellement vulnérables et âgées de plus de 75 ans que les Autorités communales contactent individuellement par écrit et par téléphone, soit une quarantaine en 2015. La Municipalité met aussi en place un système de visiteurs communautaires dont le but est de constituer une première ligne de prévention des conséquences de la chaleur sur la santé. Les visites se concentrent sur les personnes qui ont, en principe, annoncé leur intérêt pour une telle démarche.

À Cossonay, les deux gardes municipales, Mary-José Reymond et Isabelle Pahud (photo ci-dessus), assurent cette tâche. En 2015, elles ont effectué une quinzaine de visites et relèvent l'accueil cordial qu'elles ont

reçu. «Nous arrivons en uniforme, au nom de la Commune et les gens sont touchés par cette démarche. En plus des rappels de prévention et des gestes à faire, nous assurons aussi un rôle de lien social. Au cours de la conversation, les gens peuvent également nous poser des questions et nous avons la possibilité de les renseigner», expliquent-elles, ajoutant que les visites avaient débouché sur des situations positives.

La canicule concerne toutefois l'ensemble de la population. Aussi la Municipalité remercie chaque habitant et personne travaillant à Cossonay ou à Allens de porter un regard attentif à ses proches, ses voisins, ses collègues de travail et de contacter le Greffe municipal ou les services sanitaires en cas de nécessité.

Symptômes et manières d'agir

Un coup de chaleur se manifeste par une certaine faiblesse, de la confusion, des vertiges, des nausées et des crampes musculaires. Il s'agit dès lors d'agir immédiatement en faisant boire la personne, en la rafraîchissant et en contactant un médecin de garde ou le 144.

En prévention, on «doit»:

- ◆ Se reposer et rester au frais.
- ◆ Laisser la chaleur dehors et se rafraîchir, fermer les volets, porter des vêtements clairs et amples.
- ◆ Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif, manger léger (fruits, salades, légumes).
- ◆ En présence de signaux d'alerte, appeler un médecin.

Pour toute question relative à la canicule, prière de contacter le Greffe municipal au 021 863 22 00 (ou le médecin de garde au 0848 133 133 ou encore le 144). ■

EN BREF

Administration communale horaires d'été 2017

La Municipalité rappelle que ses services administratifs sont ouverts de la manière suivante durant les vacances scolaires d'été.

Greffe municipal et Service technique: L'horaire d'ouverture

de ces deux services reste inchangé durant toute la période estivale, soit de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 (à l'exception du 31 juillet prochain, information ci-après).

Bourse communale: La Bourse communale sera ouverte unique-

ment le matin, de 8h00 à 11h30, du lundi 24 juillet au vendredi 11 août 2017. Reprise de l'horaire habituel dès le lundi 14 août 2017. **Office de la population:** L'ouverture tardive de l'Office de la population, les jeudis après-midi de 17h00 à 18h30 est supprimée

pour toute la durée des vacances scolaires, soit du jeudi 6 juillet au jeudi 17 août 2017 inclus. Il est exceptionnellement possible d'être reçu sur rendez-vous en dehors de ces heures. Nous remercions la population pour sa compréhension. (suite en page 9)



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

EN BREF (suite de la page 7)

Fermeture exceptionnelle de l'Administration communale

Tous les services de l'Administration communale seront exceptionnellement fermés le lundi 31 juillet 2017. Nous profitons de rappeler à la population que les festivités liées à la fête nationale auront lieu ce même jour, les informations usuelles suivront par les sociétés locales en charge de l'organisation.

Ouvertures estivales de la Bibliothèque communale

Juillet: samedi 1er (de 9h30 à 11h30), mardi 11 (de 15h30 à 19h30) et samedi 22 (de 9h30 à 11h30)
Août: mercredi 2 (de 14h00 à 17h00), samedi 12 (de 9h30 à 11h30) et samedi 19 (de 9h30 à 11h30)
Reprise des horaires normaux dès le mardi 22 août 2017.

Ebooks à la bibliothèque

Finis les lourdes valises pleines de livres! Pour vos prochaines vacances, voyagez léger en téléchargeant vos ebooks préférés sur votre tablette ou votre liseuse. Comme faire? Vous pouvez profiter de les emprunter par le biais de la bibliothèque de Cossonay qui vous offre la possibilité d'accéder à un catalogue numérique de plus de 4'500 titres pour adultes et jeunes. Vous y trouverez des romans, des BD et des documentaires. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter nos bibliothécaires ou à consulter le site www.e-bibliomedia.ch.

Accueil des enfants de 5/6 P HARMOS l'après-midi ouverture de la structure communale

La Municipalité a récemment étudié la possibilité d'ouvrir une structure d'accueil pour les niveaux 5 et 6 P HARMOS qui pourrait recevoir les enfants après l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h10 à 18h30. Nous pouvons d'ores et déjà confirmer que cette structure sera ouverte dès la prochaine rentrée scolaire, soit dès le 21 août 2017. Des places sont disponibles, toutes les personnes intéressées sont invitées à s'adresser au Greffe municipal afin de solliciter un formulaire d'inscription, par téléphone au 021 863 22 00, par courriel à secretariat@cossonay.ch. Ce document est également disponible sur notre site Internet communal www.cossonay.ch (page d'accueil).

PAMtine

Nous vous rappelons que la cantine scolaire PAMtine est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour tous les enfants scolarisés de la 1P à la 6P, domiciliés et/ou enclassés à Cossonay. Des surveillants prennent en charge les enfants au collège des Chavannes ou à la Gare routière et les accompagnent pour le retour. La PAMtine est au bénéfice du label «Fourchette Verte». Pour tout renseignement utile, vous pouvez contacter la Bourse communale au 021 863 22 00.

Caritas - épicerie mobile

La Municipalité rappelle à la population que toute personne au bénéfice des subsides de l'assurance maladie a la possibilité de se rendre à l'épicerie mobile de Caritas, présente à Cossonay tous les lundis de 8h30 à 10h00 devant CossArena (salle polyvalente), sur présentation de sa carte «Epicerie». Les renseignements utiles peuvent être consultés sur le site Internet de Caritas Vaud www.caritas-vaud.ch.

Usage des tondeuses à gazon

La Municipalité rappelle que le règlement de police interdit la réalisation de travaux bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, scie circulaire, meule, etc.) entre 12h00 et 13h00, ainsi qu'à partir de 19h00 jusqu'à 7h00, respectivement 8h00 le samedi. Cette interdiction court également du samedi dès 17h00 au lundi à 7h00.

LA MUNICIPALITÉ ET LES SERVICES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE VOUS SOUHAITENT UN BEL ÉTÉ!



PUB



COSS-AÎNÉS INFO

Activités à Cossonay pour les séniors, mois de juillet 2017



TABLE RÉGIONALE À SULLENS.

Venez passer un dimanche en agréable compagnie!

Dimanche 23 juillet 2017 à 11h30, grande salle de Sullens.

Rôti de porc à la broche et ses accompagnements, dessert et vins.

Participation CHF 20.-, tout compris.

Renseignements et inscriptions auprès de Lucia Keller,

021 861 18 32 ou Rémy Dupuis, 079 622 24 86, jusqu'au 20 juillet.

Transport à disposition sur demande.

Tables d'hôtes (prix Fr. 15.-) - Table bistrot (prix Fr. 16.-)

Inscriptions 48h à l'avance auprès de l'hôtesse, transport à disposition.

Table Surprise	samedi 15 et	Ariane Chevrain
Petite Rue 13	dimanche 23 juillet	021 861 42 35

Table au bistrot	mardi 4 juillet	Lucia Keller
Restaurant PAM		021 861 18 32

Groupe de balade (1 heure): lundis 10 et 24 juillet.

Rdv Espace Landry, 9h00. Renseignements et inscriptions auprès de Françoise Martelli, 021 861 22 23.

Gym des aînés: tous les vendredis de 16h30 à 17h30.

Renseignements auprès de Jacqueline Guggisberg, 021 862 21 51.

Nordic walking: tous les mardis de 9h00 à 10h30. Renseignements auprès de Nicole Viola, 021 862 17 94 ou 079 509 88 10.

Renseignements généraux auprès de l'animatrice régionale Christine Logoz, 024 425 78 36 ou 079 501 46 25.